

Cantines : le Département accompagne les écoles maternelles et primaires



Les Conseillers Départementaux, réunis en commission permanente, ont voté une aide de 5270 EUR en faveur des cantines scolaires des écoles maternelles et primaires de l'Ariège.

Ce soutien est apporté par l'intermédiaire des communes et/ou structures intercommunales qui gèrent les restaurants scolaires, pour financer de petits travaux d'aménagement et d'équipement (mobilier, matériels, etc.) ou d'acquisition et d'aménagement de véhicules pour le transport des repas.

Cet accompagnement ne date pas d'hier puisque le Conseil Départemental de l'Ariège l'a initié dès 1991. Le maintien de cette aide est particulièrement bienvenu dans le contexte difficile auquel doivent faire face les écoles dans cette nouvelle phase de l'épidémie de COVID-19.

@Photo CD09 - Raphaël Kann

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

ARIEGE LE DEPARTEMENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

etabeaud@ariego.fr